

Caulnes

Bulletin municipal
Janvier 2017
n°109

Meilleurs voeux à
tous pour l'année 2017



HORAIRES DE LA MAIRIE

Pour toutes vos démarches, la mairie de Caulnes, vous accueille aux jours et

horaires suivants : Tél. : 02 96 88 70 30

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Mardi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Mercredi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Jeudi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Vendredi	8h15 à 13h	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h30	Fermé

Fax : 02 96 88 70 35

Mail : mairie.caulnes@wanadoo.fr

Site internet :

www.communedecaulnes.f

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur Jean-Louis CHALOIS

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

PERMANENCES DES ADJOINTS

Madame Christelle OUICE – 1^{ère} adjointe

Affaires scolaires et périscolaires, petite enfance et jeunesse, mission locale, affaires culturelles, médiathèque, fête de la musique, organisation des cérémonies
Mercredi de 14h à 16h et sur rendez-vous dans la semaine

Monsieur Henri FRERE – 2^{ème} adjoint

Voirie urbaine, bâtiments communaux, sports, affaires sociales, élections
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

Madame Pierrette LEBRETON – 3^{ème} adjointe

Urbanisme, fleurissement, décoration de Noël, cimetière
Mardi et vendredi de 10h à 12h

Monsieur André DUPAS – 4^{ème} adjoint

Affaires foncières, aménagement rural, voirie rurale et communautaire, relations avec les organismes agricoles
Mercredi de 9h à 12h

Madame Patricia BOUGAULT – 5^{ème} adjointe

Développement commercial, développement durable, SMICTOM, associations (calendrier des fêtes)
Mardi de 14h à 16h

CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE

Madame Marie-Paule GUILLEMOT

Gestion des bâtiments communaux, citoyenneté (litiges administrés, animaux errants...), tourisme

Réunion de coordination de la municipalité

Maire, adjoints, conseillère municipale déléguée et directrice des services : une fois par semaine de 14h à 17h

*Le Maire, le Conseil Municipal et
le personnel communal
vous souhaitent une
bonne année 2017*



DÉCORATIONS DE NOËL



Des bénévoles ont confectionné 150 noeuds et 480 paquets pour décorer les rues du centre bourg

Chères Caulnaises, chers Caulnais,

2017, fera partie des dates de référence dans l'organisation et la vie des collectivités territoriales.

Notre communauté de Communes de proximité n'existe plus, elle s'est fondue dans Dinan Agglomération depuis le 1er Janvier. Une nouvelle Communauté qui va de Plumaugat au Cap Fréhel.

Nouvelle Communauté depuis quelques jours et déjà une première action d'importance a été engagée : l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal au niveau de Dinan Agglomération (PLUI). **Action que l'on peut qualifier d'exemplaire pour deux raisons :**

- Une seule étude, un seul cabinet pour les 65 communes de l'agglomération, c'est 40% moins cher que le coût de 65 PLU communaux.
- Seconde raison, la décision prise par les élus de faire en sorte que ce PLUI soit approuvé avant la fin du mandat en cours (mars 2020). Les équipes en place depuis quelques années connaissent bien les évolutions qui seront nécessaires dans l'urbanisation de leurs collectivités.

Notre commission d'urbanisme, qui travaille bien et beaucoup, sera donc souvent sollicitée pour dégager les grandes orientations de l'urbanisme de notre commune.

Pour notre Commune, cette révision tombe à pic. Le Plan Local d'Urbanisme de la commune aura 10 ans cette année. Une durée de vie normale pour une commune qui se développe. Sa révision va prendre un intérêt tout particulier puisqu'elle arrive au moment où il convient de prendre en compte **la déviation de l'agglomération**. La déviation, elle est là, toute proche. Les engagements pris par Monsieur le Président du Conseil Départemental n'autorisent plus les reports, les retards.....

Dès la construction du premier pont, nous devons nous mettre au travail, collectivement, pour anticiper la transformation de notre bourg afin d'en faire un centre-ville attractif commercialement et agréable à vivre après avoir vu passer des milliers, des centaines de milliers de gros camions et les nuisances qui y sont associées.

Avec cette année 2017, nous arrivons à la moitié du mandat en cours. 2014-2020.

La feuille de route pour les trois années restantes est toute tracée. Elle consistera à **poursuivre la modernisation de la commune au rythme d'une rue et d'un bâtiment chaque année :**

2017 :

- **Fin de la réfection de la rue Valaise.** Très gros chantier où tous les réseaux auront été refaits. Les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sont commencés depuis la mi-janvier.
- **Achèvement de la construction du pôle enfance** qui abritera toutes les activités périscolaires et extra-scolaires.

.../...

2018 :

■ Réfection de la rue de Broons.

■ **Rénovation complète de la salle des fêtes** avec toutes les mises aux normes obligatoires (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite) et l'amélioration des performances thermiques du bâtiment. L'architecte vient d'être choisi par le Conseil Municipal. Les travaux doivent se dérouler de février à octobre 2018.

2019 :

■ Réfection de la rue d'Yvignac la Tour.

■ Rénovation complète et agrandissement de l'école élémentaire.

2020 :

■ Réfection de la rue du Bois (route de Plumaugat).

■ Rénovation complète du restaurant scolaire.

Un regard sur le tableau de bord de la Commune

- **Le nombre de naissances reste élevé.** 30 en 2016.
A titre de comparaison, la commune de Broons (qui compte plus de 500 habitants que la commune de Caulnes) enregistre 21 naissances en 2016. Pour la 4ème année consécutive, Caulnes a plus de naissances que Broons.
- **La population continue de croître.** Au 1er janvier 2017, L'INSEE donne la population municipale à 2 458 habitants (en 1999 elle était de 2016).
- **Le nombre de création de logements repart à la hausse** avec un chiffre de 17 en 2016, dont plusieurs rénovations de maisons inhabitées depuis longtemps.

Bien cordialement,

Jean-Louis CHALOIS
Maire de Caulnes

Point sur la déviation de l'agglomération de Caulnes

Le projet de déviation de l'agglomération de notre commune s'accompagne d'un aménagement foncier (remembrement) de part et d'autre de la future voie de contournement.

La superficie de ce projet de refonte du foncier avoisine les 600 hectares.

La procédure de ce long travail d'élaboration arrive à son terme.

Le projet final, avec la nouvelle répartition des parcelles, sera soumis à une dernière enquête publique (4 semaines) au cours des mois de mars ou avril 2017.

Grâce à l'achat des terres de la ferme de la Ville Gate, ce projet va se conclure par une très belle opération foncière de regroupement des terres autour des sièges d'exploitation, sans perte de surface productive pour les agriculteurs.

Au cours de cette enquête publique, il sera encore possible de déposer des observations ou de soumettre des propositions.

Les transferts de propriété interviendront en octobre et novembre 2018.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 5 Octobre, 3 Novembre et 10 Décembre 2016.

Ces comptes rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour. En complément, les **procès-verbaux exhaustifs** peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune : www.communedecaulnes.fr

Composition du Conseil Municipal :

CHALOIS Jean-Louis, Maire,

OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia, Adjoints au Maire.

BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina, MAILLARD David, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole.



TRAVAUX

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Surtaxe assainissement à compter du 1^{er} janvier 2017 (évolution 2016/2017 : 0 %) =

Particuliers

Industriels

Terme fixe	19.19
0 à 500 m ³	1.269
+ 500 m ³	0.725

6 000	1.269
12 000	1.015
24 000	0.761
+ 24 000	0.6334

EXTENSION DU RESEAU, Rue de Broons

Le Conseil Municipal décide de lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée respectant les règles des marchés publics.

L'estimation des travaux (extension réseau et pompe de relevage) s'élève à 154 092,50 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 40 % auprès de l'Agence de l'Eau et adopte le plan de financement suivant :

Estimation HT	154 092,50
Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	61 637,00
Commune de Caulnes	92 455,50

CHANGEMENT TAMPON EAUX USEES

Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'Entreprise SETAP de Coëtmioux d'un montant de 1 200 € pour le remplacement d'un tampon eaux usées rue de Dinan.

BATIMENTS

LOGEMENTS COMMUNAUX Rue Valaise

Au vu de l'indice de référence des loyers au 1^{er} trimestre 2016 (+ 0.06 %), le Conseil Municipal fixe les loyers suivants à compter du 1^{er} octobre 2016 :

Grand logement RDC	323.49
Petit logement étage	330.69
Grand logement étage	400.24

LOGEMENTS COMMUNAUX Résidence des moissons

Au vu de l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2016 (+ 0.00 %), le Conseil Municipal fixe les loyers suivants à compter du 1^{er} janvier 2017 :

T1 Bis	197.84
T 3	292.07
T 4	348.76

BATIMENT VENELLE DU BOURG

Le Conseil Municipal demande un permis de démolir pour le Bâtiment communal menaçant ruine situé Venelle du Bourg.

BATIMENT Rue de L'Hôpital (ancienne écurie)

Le Conseil Municipal retient le devis présenté par l'Entreprise GUILLOU Couverture de Caulnes, d'un montant HT de 6 236,70 € pour le changement de la toiture.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal autorise la location de la salle de réunion de la maison des associations pour l'organisation de réunions au bénéfice d'organismes à but lucratif et fixe le tarif à 64 € et 23,50 € (chauffage).

AFFAIRES SCOLAIRES

RENOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

Vu le compte rendu de la commission des affaires scolaires du 25 octobre 2016, le Conseil Municipal décide de **lancer une consultation** auprès de 3 cabinets pour le choix d'un programmiste, approuve le cahier des charges et le règlement de la consultation (critères de sélection : prix 65 % - valeur technique 35 %).

Les missions du programmiste seront :

- . préprogramme (diagnostic de l'existant et définition des besoins)
- . programme technique détaillé (besoins en locaux)
- . assistance au choix de l'architecte.

L'étude comportera un volet économique comparatif concernant le restaurant scolaire : production sur place comme aujourd'hui ou production par la cuisine centrale située à l'EHPAD.

Choix d'un cabinet programmiste

2 cabinets ayant répondu, le Conseil Municipal valide la proposition de la commission des affaires scolaires et retient le cabinet PREPROGRAM de Rennes pour un montant HT de 17 495 €, assisté du bureau d'études techniques PROCESS CUISINES de BRUZ).

EMPLOI

Vu le besoin temporaire de **personnel supplémentaire au sein de l'école maternelle**, le Conseil Municipal a autorisé la création d'un poste à durée déterminée du 4 novembre au 10 novembre 2016 et du 3 janvier au 13 janvier 2017. Adjoint technique 2^{ème} classe faisant fonction d'ATSEM : 2 h 30/jour.

Renouvellement de contrats service périscolaire

Vu les besoins de personnel pour les temps d'activités périscolaires et autres missions au sein du groupe scolaire, le Conseil Municipal autorise le renouvellement de 5 emplois non permanents à durée déterminée pour la période du 1^{er} janvier au 7 juillet 2017 inclus.

POLE ENFANCE

Le Conseil Municipal autorise la signature des avenants suivants pour des travaux non prévus au DCE des entreprises et conseillés pour une meilleure étanchéité à l'air du bâtiment :

■ Entreprise CLEMENT Aménagement - cloisons isolations

Marché initial lot 10	31 925.45
Avenant 1 Cloison étanche à l'air dans local technique	643.50
Total HT	32 568.95

■ Entreprise BEAUCE - menuiseries intérieures

Marché initial lot 8	24 366.75
Avenant 1 Bloc porte local technique	435.00
Total HT	24801.75

DIVERS

ACQUISITION MATERIEL

Le Conseil Municipal décide l'achat d'une remorque au prix de 750 € HT auprès de l'Entreprise Bernard Motoculture de Broons pour le service technique.

CHENIL SERVICE

Le contrat fourrière animale arrivant à échéance au 31/12/2016, le Conseil Municipal autorise la signature d'un nouveau contrat avec la Société Chenil Service, pour une durée de 4 ans, au prix de 0.68 € HT x population totale.

SUBVENTION PROJET HUMANITAIRE

M. le Maire a présenté au Conseil Municipal le projet humanitaire de Mesdames Sandra CHEKKAR et Sophie CHASTAN, de Caulnes. Il s'agit pour elles de participer au raid «Cœur d'Argan», une course 100 % féminine dans le désert marocain, dont l'objectif est de lever des fonds pour lutter contre les cancers féminins.

Le Conseil Municipal décide de leur verser une subvention de 200 €.

DEVIATION

Le projet de nouveau parcellaire et de travaux connexes de l'aménagement foncier agricole et forestier sur la commune de Caulnes va faire l'objet d'une enquête publique en 2017.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au dossier présenté par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et se réserve la possibilité d'apporter d'éventuelles observations lors de l'enquête publique en 2017.

Promulguée le 7 Août 2015, la loi «Nouvelle Organisation Territoriale de la République - Loi NOTRE» confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées aux collectivités.

Elle vise à renforcer les intercommunalités. Pour se faire, elle a relevé le seuil minimal de constitution d'un EPCI à 15 000 habitants et doté l'intercommunalité de nouvelles compétences obligatoires à court et moyen terme.

Par conséquent Dinan Communauté, les communautés de communes du Pays de Caulnes et de Plancoët-Plélan, 7 communes du Pays de Matignon, 3 communes de Rance-Frémur et 3 communes du Pays de Du Guesclin ont décidé de former une nouvelle Communauté d'Agglomération autour de la ville-centre de Dinan, à partir du 1er Janvier 2017.

CHARTRE COMMUNAUTAIRE

Suite à la présentation du projet de charte communautaire précisant les compétences de la future communauté de communes DINAN-AGGLO, le Conseil Municipal propose les amendements suivants :

- Les compétences qui étaient communautaires restent communautaires y compris la voirie.
- L'instruction des demandes d'urbanisme doit être gratuite pour les communes.
- Si retrait de la compétence voirie : quelles sont les conséquences sur le coefficient d'intégration fiscal de la future Agglo ?
- 1 vice-président sera chargé chaque année de présenter une évaluation sur la qualité des services rendus, sur le coût des services rendus, sur les économies réalisées, sur les améliorations éventuelles à apporter.

REPARTITION DES SIEGES DU FUTUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La fusion de plusieurs communautés entraîne obligatoirement une nouvelle répartition des sièges attribués aux communes qui seront membres de la même communauté issue de la fusion.

Le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire de la communauté issue de la fusion sont établis :

- soit conformément au droit commun,
- soit par le biais d'un accord local.

Le Conseil Municipal décide de retenir la répartition de droit commun pour la composition du Conseil communautaire de l'EPCI issu de la fusion de Dinan Communauté et des communautés de communes du Pays de Caulnes, Plancoët-Plélan et extension à 7 communes du Pays de Matignon, 3 communes du Rance-Frémur, 3 communes du Pays de Du Guesclin, soit un nombre de sièges total de conseiller communautaire égal à 91.

Pour le territoire du Pays de Caulnes, la répartition s'établit ainsi :

Communes	Nombre conseillers titulaires	Nombre conseillers suppléants
Caulnes	2	0
Guenroc	1	1
Guitté	1	1
La Chapelle Blanche	1	1
Plumaudan	1	1
Plumaugat	1	1
Saint-Jouan-de-L'Isle	1	1
Saint Maden	1	1

ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

2 conseillers communautaires doivent être élus par le Conseil Municipal, au scrutin de liste à un tour, parmi les conseillers communautaires précédemment élus.

Une liste de candidats a été déposée : Liste 1 : Jean-Louis CHALOIS

Résultat

Nombre de votants :	18
Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs :	5
Nombre de suffrages exprimés :	13

M. le Maire proclame le résultat et donne le nom des 2 conseillers communautaires qui vont siéger au sein du Conseil communautaire de Dinan Agglomération :

- **Jean-Louis CHALOIS, Maire**
- **Christelle OUICE, 1ère Adjointe**

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Une conséquence de la fusion des communautés est la dissolution des syndicats existants à l'intérieur d'une seule communauté.

Un nouveau syndicat est créé à compter du 1er Janvier 2017 : Le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable «CAULNES - LA HUTTE - QUELARON». Il est issu de la fusion du syndicat des eaux de Quélaron, du syndicat intercommunal des eaux de La Hutte et du syndicat d'alimentation en eau potable Caulnes-Rance. Il regroupe 27 communes.

La répartition des délégués du comité syndical au 1er janvier 2017 est fixée comme suit :

Commune de Caulnes

1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant + 1 délégué titulaire (commune de + de 1 000 abonnés).

Candidats

- Délégués titulaires :
Jean-Paul DESRIAC et Gérard MURGALÉ
- Délégué suppléant : Jean-Yves NOGUES

L'élection a lieu au scrutin secret - 18 votants

Sont élus délégués de la Commune de Caulnes au SAEP CAULNES - LA HUTTE - QUELARON :

Jean-Paul DESRIAC (délégué titulaire) : 16 voix

Gérard MURGALÉ (délégué titulaire) : 17 voix

Jean-Yves NOGUES (délégué suppléant) : 17 voix

DINAN AGGLOMERATION

C'est le territoire né au 1er Janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes de

- Dinan Communauté
- Pays de Caulnes
- Pays de Matignon
- Plancoët-Plélan
- Rance Frémur

Et des communes de :

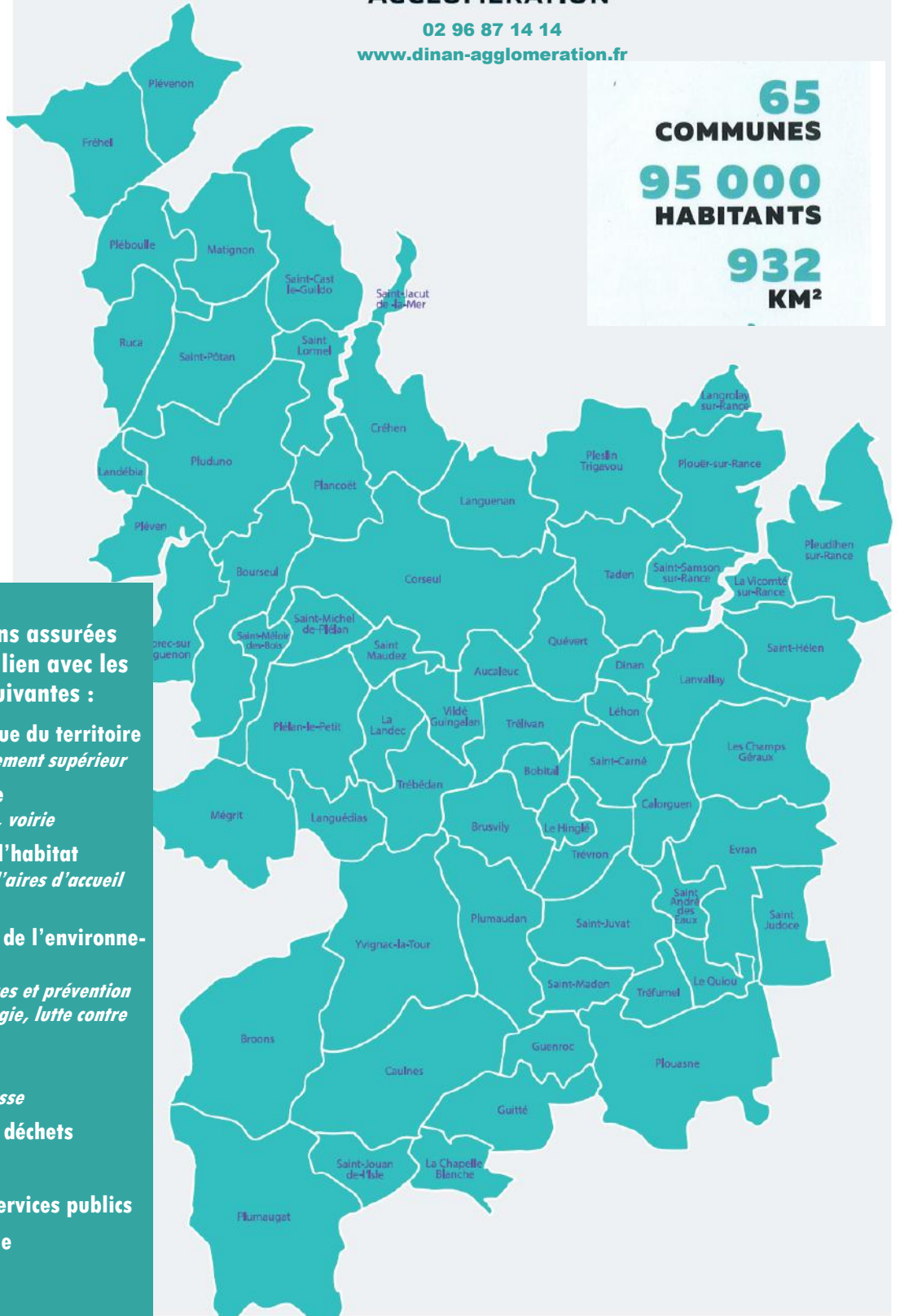
- Broons
- Mégrit
- Yvignac la Tour

DINAN
AGGLOMÉRATION

02 96 87 14 14

www.dinan-agglomeration.fr

65
COMMUNES
95 000
HABITANTS
932
KM²



Les nombreuses missions assurées par l'agglomération, en lien avec les communes sont les suivantes :

- **Développement économique du territoire**
Économie, tourisme, enseignement supérieur
- **Aménagement de l'espace**
Urbanisme foncier, transport, voirie
- **Logement et politique de l'habitat**
Habitat, création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- **Protection et valorisation de l'environnement**
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, climat, énergie, lutte contre les pollutions.
- **Action sociale**
Petite enfance, enfance jeunesse
- **Collecte et traitement des déchets**
- **Sport et culture**
- **Gestion des maisons de services publics**
- **Coopération internationale**
- **Eau et assainissement**

TRAVAUX

Travaux salle des fêtes

📧 Pour avis :

En raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes, la mairie ne prendra **pas de réservations pour l'année 2018**.

Rue valaise

- Le changement des canalisations eaux pluviales et eaux usées est presque terminé.
- L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques a commencé le 9 Janvier 2017.
- Le changement de la canalisation eau potable aura lieu début mars.
- La réfection finale de la voirie est prévue pour le mois de juin.

Merci à tous les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.



48€ TTC le m² Domaine du Champ-Donne

Terrains viabilisés (gaz naturel)

exonération de taxe d'aménagement (part communale)

Contact : Mairie de CAULNES • 02 96 88 70 30
mairie.caulnes@wanadoo.fr

Résidence du Champ Donne

Des lots sont encore disponibles.

Terrains à bâtir, de 317 m² à 664 m², au prix de 48 € le m² TTC, libres de constructeur.

- Pas de taxe d'aménagement - part communale
- Gaz naturel
- S'adresser à la mairie ☎ 02 96 88 70 30



URBANISME

Membres de la commission urbanisme :

Mesdames LEBRETON Pierrette, GUILLEMOT Marie-Paule, RENAUD Nicole et Monsieur MURGALÉ Gérard.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

⇒ Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.

Tous les dossiers déposés à la Mairie sont pré-instruits par la Commission urbanisme puis transmis depuis le 1er Janvier 2017 à DINAN AGGLOMÉRATION pour instruction. C'est l'avis du service instructeur (Dinan Agglomération) qui détermine l'avis favorable ou défavorable de la demande de PC (permis de construire), DP (déclaration préalable) ou CU (certificat d'urbanisme). Toutes les demandes sont également transmises au contrôle de légalité à la Sous-Préfecture .

Permis de construire du 23 Septembre 2016 au 6 Janvier 2017

Nom	Adresse	Type de construction
EARL Le Cellier de Boäl	1 Le Chesnay Barbot	Aménagement de caissons de stockage
BOTREL Aurélie	14 rue Valaise	Extension local professionnel
TORREGROSSA Guillaume	Domaine du Champ Donne	Maison d'habitation
DELEPINE Florian	Domaine du Champ Donne	Maison d'habitation
ELIS BRETAGNE	13 Rue de Saint-Méen	Tunnel de stockage
MAYEUX Freddy	17 rue de la Chauvetais	Extension maison d'habitation
LYCÉE AGRICOLE	La Ville es Bretz	Restructuration stabulation laitière
CABINET INFIRMIER Association Louise Lemarchand	Rue Valaise	Réaménagement local professionnel

Déclarations préalables du 27 Septembre 2016 au 4 Janvier 2017

Nom	Adresse	Type de travaux
HAMMOU MENACHE Claudine	8 rue de l'Hôpital	Changement des fenêtres et porte
HARROUARD Elie	10 rue du Bois	Remise à neuf d'un bâtiment existant
LUCAS Roberte	2 rue de la Gare	Réfection tête de cheminée
BOUILLON Michel	11 rue de la Gare	Changement des fenêtres et porte, ravalement façade
NOGUES René	Le Béchaix	Clôture
MOISAN Jean-François	81 bis rue de Broons	Abri poulailler
LEBRETON Pierrette	10 rue Ludovic Jan	Clôture
MAHÉ Claudine	40 rue de Cariou	Clôture
CADORET Gaël	32 rue de la Chauvetais	Clôture
PIEDVACHE Jean	5 rue Saint-Maur	Changement des fenêtres, isolation extérieure
MORICE Jimmy	L'Ecotay	Changement des fenêtres, toiture, surélévation
MOUHLI Hamadi	2 rue des Mottes	Installation d'un générateur photovoltaïque
LEDRU Sébastien	1 Rue des Pivoines	Bardage PVC
BECHU Jeannine	3 rue de la Motte Richard	Changement des fenêtres et porte, vélux
LANNUZEL Nicolas	5 rue des Pivoines	Changement porte garage par fenêtre
BUCHON Jean-Luc	49 rue de Broons	Changement portail et clôture
GALOPIN Boris	12 La Herguenais	Fermeture/Agrandissement fenêtres
BRUNET Philippe	13 Recouvrance	Changement portail
GOMBERT Hélène	62 rue de Dinan	Changement des fenêtres
OLLIVIER Janick	Rue de la Hutte	Division de terrain
LABBE Jérémy	30 rue de la Chauvetais	Clôture, abri de jardin
BOYET Vincent	6 résidence de la Vallée	Extension maison d'habitation
HAOUISEE Julien	12 rue Valaise	Division de terrain

ETAT CIVIL

Naissances

5 Novembre Hayden DINEL, 18 rue de Cariou
7 Novembre Owen GUERILLON DEFFAINS, 34 rue de la Chauvetais
22 Novembre Solange PERRIN, 3 rue du Hirel



Décès

4 Octobre Denise JOYER, 90 ans, Maison de Retraite
27 Octobre Berthe ROBERT, 90 ans, Maison de Retraite
2 Décembre Andrée NOGUES, 88 ans, Maison de Retraite
9 Décembre Simone DUFFROS, 90 ans, Maison de Retraite
19 Décembre Simone LEFEUVRE, 100 ans, Maison de Retraite
20 Décembre Solange BOISIVON, 81 ans, Maison de Retraite
20 Décembre Marie DARTOIS, 89 ans, Maison de Retraite
13 Janvier Yvette GRIEL, 88 ans, Maison de Retraite
13 Janvier Madeleine POTIER, 95 ans, Maison de Retraite
15 Janvier Marcel BIZEUL, 91 ans, Maison de Retraite
15 Janvier Marcelle ROUSSEL, 84 ans, 45 rue Valaise



Décès hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune

30 Septembre Pierre BOUDET, né en 1944
14 Novembre Denise LEHOUX ép. ROUVRAIS, née en 1932
12 Janvier Emma HAGUET ép. ROLLAND, née en 1920

L'ETAT CIVIL EN 2016

Naissances	30
Mariages	5
Noces d'Or, de Diamant et de Palissandre	5
Décès	35 (dont 15 personnes de l'extérieur domiciliées à la Maison de Retraite)

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, **filles et garçons, de 16 ans**, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le **recensement est indispensable** pour :

- Se présenter aux examens
- Passer le permis de conduire
- Être inscrit sur la liste électorale
- Participer à la J.A.P.D. (*journee d'appel de préparation à la défense*)

TERRAIN DE TENNIS MUNICIPAL

La serrure du terrain de tennis a été changée. Pensez à renouveler votre carte d'abonnement. Tarif :

- l'heure : 6,50 €
- La semaine : 22,50 €
- La carte - 18 ans annuelle : 22,50 €
- La carte adulte annuelle 44,00 €

Une caution de 15 € est demandée pour l'année.



NOCES De PALISSANDRE

Le 19 Novembre 2016,
M. et Mme Eugène-Victor BACHOUX,
Rue Mathieu Ory,
ont fêté leurs **65 ans de mariage**.

ELECTIONS



L'année 2017 sera marquée par l'organisation de deux scrutins :

- **Les élections présidentielles**
1er tour : 23 avril 2017
Second tour : 7 mai 2017
- **Les élections législatives**
1er tour : 11 juin 2017
Second tour : 18 juin 2017

2017 sera aussi une année de refonte électorale, ce qui signifie que tous les électeurs recevront une nouvelle carte courant mars 2017.

■ Les personnes inscrites sur la liste électorale qui ont changé d'adresse au sein de la commune sont invitées à signaler ce changement à la mairie.

Rappel : Pour voter, il est nécessaire et obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales ; d'avoir sa carte d'électeur et de justifier son identité en présentant une pièce d'identité.

SORTIE DE TERRITOIRE DES MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'**autorisation de sortie de territoire pour les mineurs**. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr).
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport.
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (à télécharger sur le site : service-public.fr).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Depuis le 1er décembre, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent en région Bretagne, avec une généralisation à toute la France en 2017. Elles permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Pour établir une demande de carte d'identité, **vous devez désormais vous adresser à l'une des mairies équipée**

des dispositifs de prise d'empreintes.

➤ **Communes équipées de ce dispositif dans l'arrondissement de Dinan :**

Broons - Dinan - Jugon les Lacs - Maignon - Merdrignac - Plancoët

■ **Les demandes de CNI et passeports se font uniquement sur rendez-vous auprès de la mairie concernée, ainsi que leurs remises.**

■ Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

■ **Attention** : La pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.

Documents à fournir :

Pour les personnes majeures

- 2 photographies d'identité conformes à la réglementation (récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF...) ou le dernier avis d'imposition
- justificatif de nationalité française (ancienne carte nationale d'identité ou certificat de nationalité française)

Pour les personnes mineures

- 2 photographies d'identité (récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue)
- 1 justificatif de domicile (facture EDF...) de moins de 3 mois ou le dernier avis d'imposition
- Justificatif de l'autorité parentale (en cas de divorce notamment)
- Carte nationale d'identité du parent accompagnant.

Pour une première demande, ou pour une carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans (sauf si passeport valide), il faut en plus :

un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de trois mois ou copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance).

➡ Pour une première demande ou si l'ancienne carte est présentée : gratuit.

➡ Si l'ancienne carte nationale d'identité ne peut pas être présentée (perte ou vol) : 25 € en timbre fiscal.

NOUVEAU KINÉSITHÉRAPEUTE

Depuis le 9 Janvier 2017, **M. Nicolas ROGER** exerce son activité au Cabinet de M. Roland CRIQUET, Mme Aurélie BOTREL et de M. Mathieu LEHEC.

48 rue de Dinan - 02 96 83 91 94



TRAIN TER Bretagne

Le train, au départ de la gare de Caulnes, vous y avez pensé ?

Avec 5 à 6 allers-retours en moyenne par jour, le TER vous permet de rejoindre le cœur des villes de St Brieuc ou Rennes, en moins de 40 minutes, à des prix très avantageux.

Exemple :

- abonnement TER Caulnes-Rennes 95,80 €/mois pour des voyages en illimités.
- En plus, avec la prime employeur, votre abonnement est pris en charge à hauteur de 50%.
- C'est encore plus intéressant, pour les jeunes de - 26 ans !
- Bonus : les enfants de - de 12 ans voyagent gratuitement sur le réseau TER Bretagne, tout le temps.

■ **Contact** : Ter Bretagne : 0 800 880 562 ou sur le site SNCF TER BRETAGNE



COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

Rappel de quelques consignes

Les bacs doivent être présentés la veille (début des tournées à partir de 4 h le matin), sur le domaine public, la poignée tournée vers la rue, regroupés avec les bacs de vos voisins en agglomération et déposés aux points de collecte définis en campagne.

■ **Dépôt des déchets dans les bacs** : ne pas trop tasser afin de faciliter le vidage. Emballages et papiers recyclables en vrac dans le bac jaune, sans sac ni housse.

■ **A retenir** : Le bac vert devra toujours être présenté à la collecte couvercle fermé. Les sacs supplémentaires, déposés à côté ou au-dessus de votre poubelle, ne seront pas collectés.

■ Pour en savoir plus sur les consignes de tri, pour mettre à jour votre dossier, changer de bac... une seule adresse www.smictom-centreouest35.fr



ORDURES MÉNAGÈRES
collecte du **BAC JAUNE** en 2017
(bourg et campagne)

Mardi 7 Février	Mardi 30 Mai	Mardi 19 Septembre
Mardi 21 Février	Mardi 13 Juin	Mardi 3 Octobre
Mardi 7 Mars	Mardi 27 Juin	Mardi 17 Octobre
Mardi 21 Mars	Mardi 11 Juillet	Mardi 31 Octobre
Mardi 4 Avril	Mardi 25 Juillet	Mardi 14 Novembre
Mercredi 19 Avril	Mardi 8 Août	Mardi 28 Novembre
Mercredi 3 Mai	Mardi 22 Août	Mardi 12 Décembre
Mardi 16 Mai	Mardi 5 Septembre	Mercredi 27 Décembre



TARIFICATION 2017 REDEVANCE INCITATIVE

« usagers »
Quelques tarifs :

Modèle de bac en litre	80 l	120 l	180 l	240 l
Abonnement au service	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Forfait 18 levées	70,00 €	135,00 €	200,00 €	260,00 €
facturation	110,00 €	175,00 €	240,00 €	300,00 €
Levées supplémentaires				
De 19 à 26 levées	1,80 €	2,60 €	4,00 €	5,30 €
De 27 à 52/53 levées	5 €	7 €	10 €	14 €

TARIFICATION 2017 des résidences secondaires

■ La **suspension temporaire d'abonnement** au service public de gestion des déchets ne peut intervenir que sur demande écrite de l'abonné, préalablement à la suspension. Elle est réservée aux résidences secondaires ou aux logements locatifs vacants.

■ La durée d'une suspension temporaire d'abonnement ne peut être supérieure à 120 jours consécutifs pour les résidences secondaires.

■ Les résidences secondaires disposant d'un volume de bac supérieur à 120 litres seront facturées en tant que résidence principale.

Modèle de bac en litre	120 l
Abonnement au service	40,00 €
Forfait incluant 12 levées	80,00 €
facturation	120,00 €
Levées supplémentaires	
De 13 à 52/53 levées	9,20 €

NOUVEAUX COMPTEURS DE GAZ NATUREL



À compter d'avril 2017, GRDF déploiera dans notre commune des compteurs communicants gaz.

Ce compteur orange sera installé chez les **303 Caulnais** raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Les compteurs communicants gaz de GRDF ont pour objectif de faciliter la compréhension des consommations de gaz naturel, préalable à la maîtrise de l'énergie. Courant 2017, les données quotidiennes de consommation - propriété des consommateurs - seront mises à disposition des clients bénéficiant du nouveau compteur. Cette mise à disposition des données de consommation se fera *via* un espace personnalisé et sécurisé sur le site grdf.fr. Les consommateurs seront avertis de l'activation de cet espace.

Les données mensuelles de consommation seront par ailleurs directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

■ A savoir...

Le projet Compteurs Communicants Gaz de GRDF contribue au **développement du territoire**, par la création de nombreux emplois directs en Pays de Dinan, et plus largement en Bretagne (SAGEM COM sur l'agglomération de Dinan pour le matériel, la SNAT à Saint-Jouan-des-Guérets pour la pose des compteurs,...).

■ Plus d'infos ?

Plus d'infos sur www.grdf.fr/contact-particuliers, ou par téléphone au 09 69 36 35 31 (Choix 2), du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 8h00 à 20h00 (Prix d'un appel local).

Un compteur, 4 étapes pour son installation

➤ Annonce de l'arrivée du nouveau compteur

Un premier courrier présentant le nouveau compteur gaz et ses avantages, sera envoyé au consommateur quelques semaines avant son installation. Il l'informera du nom de l'entreprise désignée par GRDF, qui entrera ensuite en contact avec le client pour procéder à sa pose.

➤ Information sur la date d'intervention

Un second courrier sera envoyé par l'entreprise désignée par GRDF, 15 jours avant l'intervention. Il y sera précisé le jour, le créneau horaire et si la présence du client est nécessaire ou non. Si sa présence n'est pas nécessaire, le client sera informé qu'il devra éteindre l'ensemble de ses appareils fonctionnant au gaz, chaudière et chauffe-eau inclus.

➤ Intervention du technicien

L'intervention du technicien durera environ trente minutes. Si le consommateur n'est pas présent, un avis d'intervention sera déposé par le technicien précisant les modalités de remise en service de son installation gaz et indiquant le relevé du compteur déposé.

➤ Bénéficier des avantages dès 2017

GRDF informera, par mail, les clients bénéficiaires que leurs données de consommation sont accessibles depuis leur espace personnalisé et sécurisé sur grdf.fr.

NOUVEAUX COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ



Entre décembre 2015 et décembre 2020 en Bretagne, Enedis (ex-ERDF), votre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace l'ensemble des compteurs d'électricité par des compteurs de nouvelle génération communicants :

Les compteurs Linky.

Ces compteurs offrent de nouveaux services aux habitants :

- Plus besoin d'être présent : le relevé se fait à distance et devient quotidien.
- Sans rendez-vous : les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, dans des délais plus rapides (moins de 24h) et seront moins chers.

- Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone.
- Chaque personne concernée reçoit un courrier d'ENEDIS entre 30 et 45 jours avant la date de pose.
- L'entreprise de pose missionnée par ENEDIS informe le client de son passage 25 jours au moins avant cette même date. Ces entreprises sont facilement identifiables par les clients grâce au logo «Partenaire Linky». L'intervention dure environ 30 minutes et n'est pas facturée.

■ Pour en savoir plus : <http://www.enedis.fr/linky>

■ Numéro vert Linky : 0800 054 659

LE CHÈQUE ENERGIE

L'état accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

Le chèque énergie est expérimenté dans les Côtes d'Armor en remplacement des tarifs sociaux de l'énergie. Il a été envoyé à tous les bénéficiaires en mai 2016. Il peut être utilisé pour payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...) jusque mars 2017.

■ Plus d'informations au 08 05 20 48 05 ou sur www.chequeenergie.gouv.fr

SOLIDARITÉ

DON AUX ECOLES

Le comité des fêtes de Caulnes a fait un don financier de 1500 € au profit du groupe scolaire de Caulnes.

Cet argent servira notamment :

- à l'achat de vélos pour l'école maternelle (suite à un vol de matériel),
- à participer au financement des sorties et classes découverte pour l'école élémentaire.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes a versé une somme de 800 € au téléthon 2016 et fera un don de 2 000 € pour le plateau multisports.



RAID CŒUR D'ARGAN

Deux jeunes femmes, **Sandra CHEKKAR** (domiciliée à Caulnes) et **Sophie CHASTAN** souhaitent s'engager dans la lutte contre les cancers féminins auprès des Lyonnaises de Tatoonine.

Cette association organise «cœur d'Argan», un raid en 4 x 4 100 % féminin, qui se déroulera du 21 au 26 mai 2017, dans la région de Souss Massa Drââ, au Maroc, avec la participation de 15 équipes de 2 femmes, dont le but est de récolter des fonds pour lutter contre les cancers féminins.

Pour réaliser cette aventure, (qui nécessite un budget moyen d'environ 7800 €), **Sandra et Sophie font appel à des sponsors mais également à tous ceux et celles qui souhaitent les aider à mener à bien leur projet.**

Leur budget comprend la participation pour le transport en avion, l'inscription au raid avec la fourniture du 4 x 4, la provision pour réparations mécaniques et la somme qui sera reversée aux associations : EuropaDonna et Rose.



Pour contacter Sandra et Sophie :

- sandrasophiessolidaire@gmail.com
- sur la page Facebook SandraSophie

Une urne et un livre d'or sont déposés à la mairie de Caulnes pour recueillir les dons et les messages d'encouragements.

RANDONNÉES PEDESTRES ET CYCLISTES

Samedi 11 Mars 2017 = un groupe de bénévoles organise une randonnée au profit de Sandra et Sophie. La participation financière est libre et sera reversée à «Sandrasophiessolidaires» pour permettre à ces deux sympathiques Caulnaises de financer le rallye Cœur d'Argan (lutte contre les cancers féminins).

- **Départ libre à partir de 14 heures, de la maison des associations.** A l'arrivée, une boisson chaude vous sera offerte (par votre Intermarché).
- **Les inscriptions seront prises sur place.**
- Pour d'autres renseignements, appelez le 02 96 41 58 65

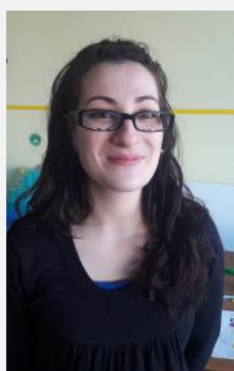
ENFANCE ET JEUNESSE

Les enfants nés en 2014 sont à inscrire dès maintenant (pour la rentrée de septembre 2017). Se présenter à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Bonne Année à Tous !



De nouveaux agents ont été recrutés jusqu'au 7 juillet 2017 au **service périscolaire** (surveillance de la cour du midi, TAP, garderie).



Gaëlle BEHAR
Adjoint technique



Valérie LEBRETON
Adjoint d'animation - BAF



Sylvie POSNIC
Adjoint technique au restaurant scolaire et ménage des locaux à l'école élémentaire

Accueil de loisirs du Mercredi

Le nouveau programme pour la période du **4 Janvier au 5 Avril 2017** est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune.

Il est toujours possible d'inscrire les enfants pour un accueil régulier ou occasionnel (avant le lundi à 12 h).



Les selfies de l'ALSH

La Directrice, Aurélie GEFFRAY

MAISON DE RETRAITE

Nous avons fêté notre premier Noël à la Résidence !

Cette année a été marquée par notre **arrivée dans la nouvelle résidence** ! Toute une aventure ce déménagement... beaucoup d'angoisse, de la fatigue, de l'entraide aussi... et finalement on s'y trouve bien et chacun a pris ses petites habitudes.

Depuis le mois dernier nous nous affairons à créer de nouveaux décors aux couleurs des différentes allées... pour que chacun puisse la personnaliser et décorer son sapin.

Les **élèves du lycée agricole** sont venus nous aider à emballer les cadeaux des enfants, confectionner des bouquets pour le repas de Noël et chanter avec nous au Bas et au Haut Fougeray.



Comme chaque année, nous avons invité les **enfants du personnel à partager un spectacle pour célébrer Noël**. Cette année, nous avons choisi de la magie.

La veille, nous avons confectionné des gâteaux colorés... Cet après midi là, on avait tous le même âge et les mêmes étoiles dans les yeux...

Avec **l'association Anim'Agés** nous avons partagé le spectacle de Noël offert par la mairie de Dinan aux personnes âgées. L'occasion de réécouter les chants de Noël de notre enfance et d'en découvrir d'autres pays dans une ambiance très conviviale.

Samedi 17 décembre, nous étions 7 à accompagner Marie Bignon et Yvonne Allain pour la **projection du documentaire «Mémoire de terroir»**. Nous avons eu une grande pensée pour Hélène Homo et Louis Turbiaux qui nous ont quittés en chemin... Un grand moment d'émotion de revoir ces moments partagés et une grande fierté devant le résultat... Une trace de nos vies qui restera pour témoigner de notre passage... Merci !

Nous sommes aussi allés découvrir l'exposition de crèches de nos amis de la **maison de retraite Saint-Joseph à Créhen**. Une magnifique exposition de 30 crèches de différents pays. Cela nous a donné des idées pour l'année prochaine... mais chutttt...

Nous avons organisé notre premier repas de Noël avec le personnel, les bénévoles et le conseil d'administration, au Bas Fougeray. Une réussite ! La journée a été pleine d'échanges et très appréciée de tous ! et le lendemain, le père Noël est passé faire sa distribution de cadeaux dans nos chambres...

Mais pas de Noël sans lumières ! Deux soirs, nous sommes allés nous émerveiller devant les illuminations de Dinan, Plumaudan et Caulnes bien sûr !



J'en profite pour remercier les **bénévoles et les familles**, toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui certaines activités ne seraient pas envisageables.

Nous vous souhaitons une bonne année 2017 !

L'animatrice, Sophie LE PAUVRE



VIE ASSOCIATIVE

Les P'tits Breizh du 22

Les président(e)s des associations
et leurs bureaux vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2017 !



INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes. La cotisation est de 15 € par an.

■ **Rendez-vous** : tous les lundis, mardis, et jeudis matin à la salle des associations, local des P'tits Breizh, de 10 h à 12 h à Caulnes.

La Présidente, Sandra LE NEDELLEC



Club des Aînés

*Le club de rance a organisé
son repas de fin d'année
le 13 novembre 2016.*

*Comme d'habitude, nous nous sommes retrouvés autour d'un excellent repas accompagné d'une animation de qualité, en compagnie de nos doyens :
Madame Hélène RAHAIN et
Monsieur Roger BLANCHARD*

Le Président, Emile LECLERC

Comité des Fêtes

Prochaines manifestations

- Thé dansant : dimanche 5 février
- Concours de belote : lundi 27 mars

La Présidente, Paulette DUVAL

Association Intercommunale de Danses

Suite à l'assemblée générale du 10 octobre 2016, voici la composition du nouveau Conseil d'administration :

Présidente : Mme BIZETTE Carine

Trésorière : Mme LE MOAL Marina

Trésorier adjoint : M. CROSNIER Hervé

Secrétaire : Mme CROSNIER Sandrine

Secrétaire adjointe : Mme DENAMBRIDE Lucie

Mme TREGUER Isabelle devient membre actif de l'association.



Les dates du gala de danses ont été fixées aux **16 et 17 Juin 2017**, à l'amphithéâtre du Lycée agricole de Caulnes

La Présidente, Carine BIZETTE

THÉÂTRE «La troupe des loufoques»

M. BASSET Jean-Marie, Président de la troupe des loufoques et les membres de l'association sont heureux de vous annoncer leur **retour sur les planches**.

Après une année sabbatique, les comédiens et comédiennes ont de nouveau «*rechargé leurs batteries*» et sont très motivés pour vous présenter un nouveau spectacle.

Les dates et lieux des représentations seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

Le Président,
Jean-Marie BASSET



Club Informatique

L'association a repris ses activités dans la salle de la maison des associations. Les cours sont dispensés le lundi soir de 20 h 30 à 22 h par Gérard Renault et à partir de janvier 2017 par Éric de Gaudemont le mercredi de 18 h à 19 h 30.

Cette année, les cours sur Excel du mercredi vont nous permettre de créer des jeux informatiques pour ceux qui connaissent Excel avec une partie programmation. Les débutants pourront venir aussi et auront une initiation à ce tableur. Si le nombre de débutant s'avérait important, nous envisagerions alors de dispenser deux cours séparés.

NOUVEAUTÉ à partager : Cours pour malvoyants et malentendants

Le CLIC est partenaire d'une **association pour malvoyants**. La région semble très intéressée par ce projet et nous propose de nous aider afin de finaliser cette entreprise. Nous essaierons ainsi d'acheter des logiciels de retranscription de la voix à l'écriture et dans l'autre sens de retranscrire l'écriture écran en voix. Nous projetons d'intégrer aussi une **association de malentendants**. Tout désormais se passe par ordinateur, il serait vraiment dommage de laisser les personnes souffrant d'une déficience, ou visuelle, ou auditive, sans pouvoir exploiter les technologies de pointes que nous permettent l'informatiques. A cette fin, n'hésitez pas à parler autour de vous de ce projet car nous sommes **la seule association dans le département à monter un tel dessein**. Il est important qu'un maximum de personnes puisse en profiter.

Contact :

Eric de Gaudemont

edegaudemont@wanadoo.fr

Association des Parents d'Elèves

Nous tenons à remercier la municipalité pour la bonne collaboration pour faciliter les actions menées au profit des enfants des écoles publiques de Caulnes.

Les actions envisagées pour ce début d'année 2017 sont les suivantes :

- **Vente de Gâteaux Bijou** : les bons de commande distribués aux familles courant janvier seront à retourner pour le 6 février à l'école et la livraison aura lieu le 3 mars prochain.



Les personnes intéressées par cette vente de gâteaux bijou et extérieures à l'école peuvent s'ils souhaitent contacter l'APE par mail : ape.caulnes@gmail.com. Un bon de commande leur sera sitôt transmis. Possibilité de commande jusqu'au 10 février dernier délai.

- **Une opération «vente de Pizza»** sera organisée début avril.

Le nouveau bureau de l'APE :

Présidente : Christèle LEROUX
Vice-présidente : Natacha DARRAS
Trésorière : Audrey BOZEC
Vice trésorière : Sylvie MILON
Secrétaires : Stéphanie BRIAND,
Emeline JAN et
Aurore LEROUX

Membres actifs : Sabrina BARBIER, Céline BONHOMME, Caroline BOYET, Aurélie CERESA, Sandra CHEKKAR, Mélanie DARTOIS, Stéphanie DELANOE, Nicolas FORET, Nathalie GUILLOU, Laura GUILLOUET, Sabrina JOSSE, Stéphanie LAURENT, Fabien MAUGIS, Stéphanie NICOL, Sandrine NOUVEL, Marion ROTUREAU, Carole SALAUN, Karen TANGUY, Jérôme VADIS, Stéphanie YVERGNIAUX.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres.

Les opérations menées visent à permettre aux enseignants d'avoir un budget par enfant pour, entre autres, l'achat d'abonnement pour les classes, l'organisation de sorties scolaires, les spectacles.

La présidente, Christèle LEROUX

Association des Pêcheurs

En 2016, 490 cartes de l'AAPPMA ont été vendues dont 108 pêcheurs sur la commune de CAULNES.

■ **L'atelier pêche nature** : (15 jeunes) fonctionne le samedi après midi. 14 séances sont prévues par an.

Renseignements : Sylvain Chollet 06 86 43 23 84

■ **Le club pêche adulte** : (37 adultes en 2016), fonctionne le vendredi après midi 2 fois par mois

Renseignements : Guy Juigné 06 24 54 83 82

■ **L'entretien et la restauration des rives de la Rance**

Comme chaque année, 7 journées ont été consacrées à cette opération. Une vingtaine de bénévoles (pêcheurs, non pêcheurs et agriculteurs riverains de la Rance avec leur tracteur) ont continué la restauration des bords de Rance sur Plumaugat, du pont Richard au pont de la Chèze.

Dans le même temps, une équipe de 4 pêcheurs a continué la mise en place de passerelles et de passages pêcheurs sur la commune de Lanrelas, du ruisseau du Gué Raffray aux Rondelles, afin d'améliorer l'accessibilité à la Rance.

Les pêcheurs de la Haute Rance remercient tous les bénévoles et la municipalité de Caulnes pour leur aide matérielle et financière.

Informations diverses

• **Dimanche 5 février 2017 à 10 heures** : Assemblée Générale à la maison des associations à CAULNES.

• **Dimanche 5 mars 2017**, de 8h30 à 17h : Pré-ouverture gratuite de la truite à Plumaugat (sur présentation de la carte 2017 de l'AAPPMA).

• **Samedi 11 mars 2017** : ouverture de la truite

• **Lundi 1 er mai 2017** : ouverture du carnassier

Prix des cartes 2017 (inchangé par rapport à 2016)

- découverte enfants de moins de 12 ans : 6 €
- mineurs de 12 à 18 ans : 20 €
- carte fédérale personne majeure : 75 €
- carte inter fédérale personne majeure : 95 € (pêche dans 73 départements)
- carte découverte femmes : 32 €
- carte journalière : 12 €

Achat des cartes de pêche 2017

- Soit le 25/02/2017 de 9h30 à 12 h à la Maison des associations à Caulnes.

- Soit chez la SARL Piedvache Décoration rue de Dinan à CAULNES.

- Soit sur internet : www.cartedepeche.fr

Le Président, Noël GESLIN

Club des Cyclos

L'assemblée générale de l'UCC (Union Cyclotouriste de Caulnes) s'est tenue le samedi 03 décembre 2016. A cette occasion, les cyclos ont fait le bilan de l'année écoulée et ont préparé la prochaine saison cyclotouriste. Ils ont également renouvelé leur licence à la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) pour la saison 2017.

Le calendrier 2017 des manifestations du club a été arrêté et plusieurs dates sont à retenir :

➤ **Le samedi 18 mars 2017 :**

Soirée théâtrale à l'amphithéâtre du Lycée Agricole avec la troupe de Plumaugat.

➤ **Le dimanche 18 juin 2017 :**
Matinée randos à Caulnes sur des circuits route, VTC et pédestre.

➤ **Le dimanche 17 septembre 2017 :** vide grenier avec les Gas de la Rance.



Le Club Cyclo rappelle qu'il est ouvert à tous et qu'il serait heureux d'accueillir de nouveaux licenciés. Renseignements auprès de Christian Cajean, au 02 96 83 90 11.

Le Président, Christian CAJEAN

Association Gymnastique volontaire de Caulnes



Fondée en 1995, l'association vous propose deux fois par semaine des cours d'entretien autour de nombreux exercices. Les cours sont mixtes et accessibles aux débutants, sportifs ou non, adolescents de 16 ans, aux adultes et séniors. Ils sont animés par un professionnel diplômé CQP-AGEE *1 et ont lieu à la **Salle des Fêtes de Caulnes** :

- Le **mercredi de 20h15 à 21h15** pour les ados et adultes.
- Le **vendredi de 9h30 à 10h30** pour les adultes et séniors.

Lors de ces cours vous ferez des exercices pour travailler l'endurance, la coordination, le système cardiovasculaire, le renforcement musculaire (abdos, fessiers, cuisses...). Vous utiliserez plusieurs outils mis à disposition par l'association comme des bandes et bâtons lestés, des steps, des élastibandes... Les cours se terminent par des étirements (stretching).

Notre association est membre adhérent de la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire.

■ Pour plus de renseignements :

. Email: gymvolontaire-022036@epgv.fr

. Notre Facebook: [https://](https://www.facebook.com/GymnastiqueCaulnes)

www.facebook.com/GymnastiqueCaulnes

. Téléphone: 02.96.41.58.65 (M. MARTIN, secrétaire de l'association)

*1 *Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression.*

*2 *Le montant de la cotisation inclus votre licence ainsi qu'une assurance.*



La Présidente, Patricia GODARD

Inscription :

- Les inscriptions peuvent s'effectuer toute l'année, votre cotisation*2 sera alors calculée au prorata du nombre de cours restants.
- Les nouveaux arrivants bénéficient de 2 cours d'essai gratuit.
- Pour la session 2016/2017, la cotisation annuelle est de 80€ si vous participez à un cours par semaine (mercredi ou vendredi), et à 85€ pour les deux cours par semaine.

Sapeurs Pompiers

En ce début d'année 2017, c'est pour nous le moment de vous remercier de votre présence et participation à nos manifestations de l'année 2016.

Les enfants des sapeurs pompiers de Caulnes ont eu la visite du Père Noël le dimanche 18 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël.



Vous étiez nombreux au bal des pompiers du 13 juillet ainsi qu'au repas «moules frites». Egalement pour notre première édition de la course nature «la Vall Rance» le 3 septembre où le nombre de participants tous confondus (course et randonnée) était de 180 personnes. Un énorme fou rire en octobre à la soirée comique de Jaoset d'Lainti.

Manifestations 2017

➤ **13 juillet** : repas moules frites suivi du bal des pompiers, à la maison des associations

➤ **2 septembre** : course nature «Vall Rance» 12 kms (challenge du pays de Dinan)

Plus de renseignement sur : <http://amicales-pcaulnes.wixsite.com/>



Au sein de la caserne de Caulnes, il y a eu la Sainte Barbe dont la cérémonie s'est déroulée à La Chapelle Blanche.

Médaillés et promus :

Médaille de l'union départementale : **Martial FLOREZ** et **Thierry VASSEUR**

Capitaine **Nathalie GUILLEMEAU** : promue commandant

Adjudant **Jean-François MOISAN** : promu adjudant chef

Sergent **Yvan BRIAND** :

promu sergent chef

Sergent **Jean-Charles GUILLOU** :

promu sergent chef

Sergent **Julien GUILLOU** :

promu sergent chef

Caporal **Damien HARROUARD** :

promu caporal chef

1ère classe **Gaëtan DEBUIRE** :

promu caporal

2ème classe **Sandra LE NEDELEC** : promue 1ère classe

Félicitation à eux !

Le Président, Damien HARROUARD

Amicale des chasseurs

Cette année, une **dizaine de chasseurs se sont joints à notre équipe**. Nous les remercions de leur renfort car nous avons une **recrudescence de renards, de sangliers et d'étourneaux** qui endommagent nos cultures ou basse-cour. Avec ce nouveau groupe, nous allons pouvoir lutter plus efficacement contre ces nuisibles.

Prévenez un de vos amis chasseurs si vous apercevez un renard rôder autour d'une ferme ou habitation ou si vous constatez des dégâts dus aux sangliers.

■ N'oubliez pas de réserver vos places pour le **repas des chasseurs qui aura lieu le 11 mars 2017** à la salle des fêtes.

Nous offrons également notre gratitude aux propriétaires et aux agriculteurs.

Le Président, Janick DUFFROS



MÉMOIRES DE TERROIR

Quelle soirée !

La projection de notre documentaire le samedi 17 décembre 2016 à l'amphithéâtre du lycée agricole a connu un vif succès !

Les Souliers à Bascule remercient chaleureusement toutes les Caulnaises et Caulnais et toutes celles et ceux des environs de Caulnes qui, un soir de brouillard, se sont déplacés pour assister à la projection du documentaire : *Mémoires de terroir*.

Nous avons été très touchés par l'accueil que les spectateurs ont réservé à ce projet mettant en avant la vie de nos Aînés qui, adolescents, ont vécu la guerre 39-45 à Caulnes.

Nous avons fait salle comble (300 personnes) et l'ensemble de nos DVD a été vendu rapidement.

Aussi, à la demande générale et à la lecture et l'écoute de vos nombreux messages, nous avons refait une série de DVD que vous pourrez retrouver auprès de quelques commerces de notre commune : Intermarché, Coccinelle Express, Profil Coiffure, et le bureau de tabac / PMU « Aux Trotteurs ».

**Pour tout renseignement
ou pour commander le DVD :**
lessouliersabascule@gmail.com
02 96 83 59 27

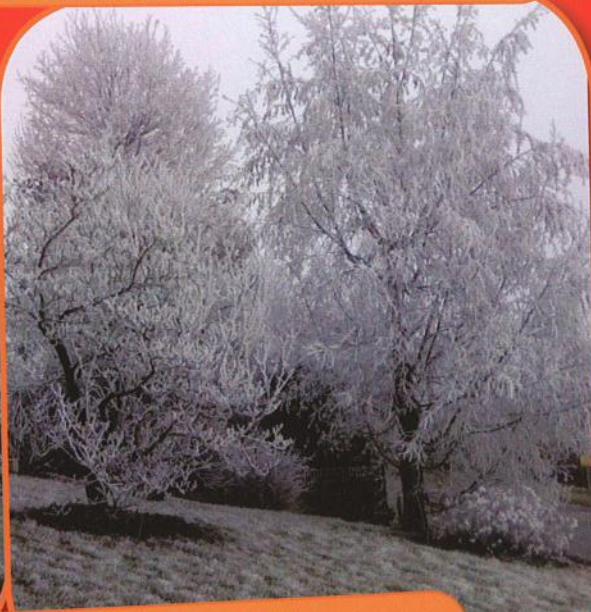
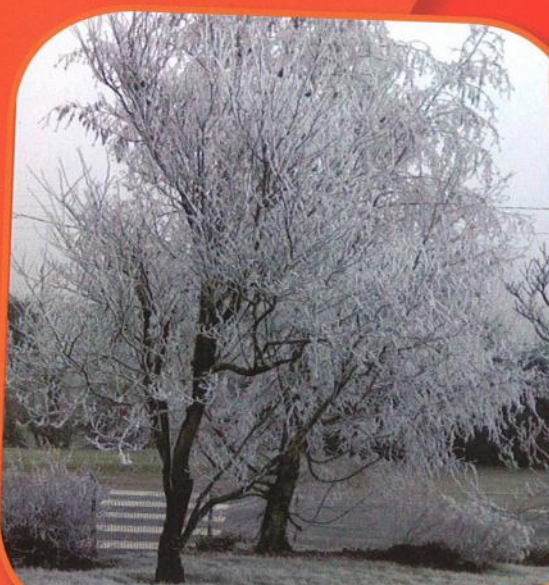
Les Souliers à Bascule vous souhaitent une année 2017 faite de santé et de bonheurs et vous donnent rendez-vous très bientôt pour de nouveaux projets.

Bonne et heureuse année 2017 !





Le 11 novembre 2016, les élèves du groupe scolaire de Caulnes et leurs enseignants ont commémoré l'armistice auprès des anciens combattants et des élus.



Images d'hiver sur la Vallée de la Rance

Calendrier des fêtes

FEVRIER 2017

Dim 5	Thé dansant – Comité des fêtes	Salle des fêtes
Sam 18	Choucroute – Rance Foot	Salle des fêtes

MARS 2017

Sam 4	Repas de la FNACA	Salle des fêtes
Sam 11	Repas des chasseurs	Salle des fêtes
Sam 18	Vente de couscous à emporter – club de gym	Maison des associations
Sam 18	Soirée théâtre - club des cyclos	Amphithéâtre lycée
Lun 27	Concours de belote – Comité des fêtes	Salle des fêtes

AVRIL 2017

Sam 1er	Repas du Foot Loisirs	Salle des fêtes
---------	-----------------------	-----------------

MAI 2017

Dim 7	Tournoi de foot seniors Rance Foot	Terrain de football
Lun 8	Loto FNACA	Salle des fêtes
Jeudi 25	Tournoi de foot jeunes PYC Caulnais	Terrain de football

Journal d'informations gratuit distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire - Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations Communication :

Mesdames Christelle OUICE, Marylène BERHAULT, Marina LE MOAL, Messieurs Henri FRERE, André DUPAS, David MAILLARD

Agent Administratif référent : Madame BUCHON Jannick

Impression : Imprimerie Mévennaise - St-Méen - Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

